



U4 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement sol PVC hétérogène compact en lés de 2 m de large, groupe T d'abrasion de type Surestep.

L'inclusion de particules antidérapantes garantit le niveau d'anti glissance sur toute la durée de vie du produit assurant ainsi la sécurité des utilisateurs.

Il bénéficiera d'une triple classification : **R10** (norme DIN 51130), **ESf/ESb** (norme EN 13845) et **C** (norme DIN 51097).

Il sera doté d'un traitement de surface PUR Pearl™ lui conférant une résistance aux taches, facilitant l'entretien et évitant toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant la durée de vie du produit.

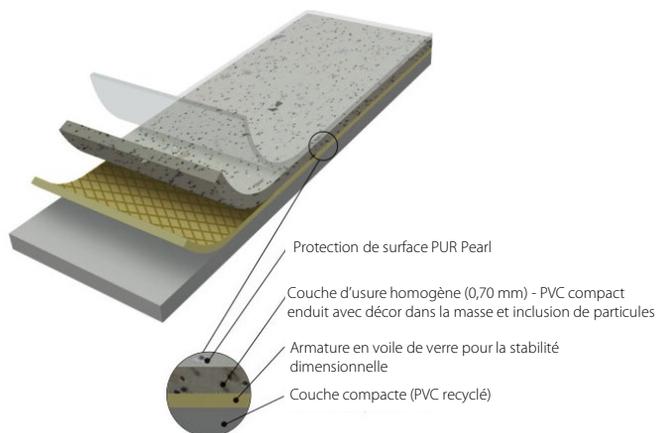
Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension de **6 ans supplémentaires**. (Suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

Ce revêtement de sol s'insérera dans le concept pour pièces humides **Système Sarlibain** en association avec le revêtement mural Onyx+ afin de garantir un système parfaitement étanche.

Ce système sera conforme à la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre **programme Tournesol**⁽²⁾.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du DTU 53.12. En fonction du classement UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. A prévoir : Eléments de finition (barres de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finitions en cas de remontées en plinthes...)

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Surestep
Classement UPEC	U4 P3 E2/3C2
Certificat QB UPEC.A+	N°311-019.1⁽⁴⁾ - N°311-024.1⁽⁵⁾
Avis Technique du CSTB	Avis Technique Sarlibain n°12/12-1612_V5
Épaisseur totale	2,00 mm
Couche d'usure	0,70 mm
Masse surfacique	2 900 g/m² (-10 % / +13 %)
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,02 mm (exigence de la norme ≤ 0,10 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1⁽³⁾ - 89215730.01br (TÜV Rheinland)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	23 - 33 - 42



⁽¹⁾L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

⁽²⁾Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

⁽³⁾Satisfait à la réglementation M3

⁽⁴⁾Surestep wood material

⁽⁵⁾Surestep original et star



U4 P3 E2/3 C2



MADE IN EUROPE



Descriptif type



Revêtement de sol PVC en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement sol PVC hétérogène compact en lés de 2 m de large, groupe T d'abrasion de type Surestep.

L'inclusion de particules antidérapantes garantit le niveau d'anti glissance sur toute la durée de vie du produit assurant ainsi la sécurité des utilisateurs.

Il bénéficiera d'une triple classification : **R10** (norme DIN 51130), **ESf/ESb** (norme EN 13845) et **C** (norme DIN 51097).

Il sera doté d'un traitement de surface PUR PearlTM lui conférant une résistance aux taches, facilitant l'entretien et évitant toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant la durée de vie du produit.

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension de **6 ans supplémentaires**. (Suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

Ce revêtement de sol s'insérera dans le concept pour pièces humides **Système Sarlibain** en association avec le revêtement mural Onyx+ afin de garantir un système parfaitement étanche.

Ce système sera conforme à la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre **programme Tournesol⁽²⁾**.



Fabrication

Lieu de production

Coevorden (Pays-Bas)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé dans l'envers en %

60 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Eternal a fait l'objet d'une **Analyse de Cycle de Vie** et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A& et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur **INIES**

Indicateur Réchauffement climatique = **13,5 kg CO₂ eq/m²** sur tout le cycle de vie du produits pour une durée de vie de 25 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.

Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+
De l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs : < 250 µg/m³

Réduction du bruit d'impact : 5 dB

Large choix de coloris LRV



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol⁽²⁾**.

[Découvrez notre engagement en faveur de l'environnement](#)